

COMMUNE DE LA VERRERIE

**Assemblée communale du 15 décembre 2020
Rapport concernant un projet d'investissement**

* * *

Aménagement intérieur de la nouvelle chapelle mortuaire

Introduction

Depuis 2003, la paroisse Le Crêt – Progens met à disposition des habitants de notre commune une chapelle mortuaire aménagée dans son bâtiment de la rue de l'Eglise 39.

La paroisse agrandit actuellement ce bâtiment. Dans le cadre de ces travaux, la paroisse prévoit de déplacer la chapelle mortuaire dans un nouveau local.

Projet

La paroisse a proposé à la commune de prendre en charge les frais d'aménagement intérieur du local destiné à la chapelle mortuaire. Le local reste propriété de la paroisse.

Montant de l'investissement

Le conseil communal sollicite de l'Assemblée un crédit d'investissement d'un montant arrondi à 66'00 francs, selon une liste des travaux à effectuer transmise par la paroisse.

Progens, le 26 novembre 2020